



## Pv feu rouge provisoire et adresse infraction erronée

Par **Bab86**, le **17/06/2013** à **20:43**

Bonjour J ai été verbalisée pour non respect d un feu rouge de travaux que je n avais pas vu (et qui a d ailleurs été enlevé pendant mon arrestation). Le gendarme n à pas voulu inscrire que ce feu était provisoire sur le compte rendu que j ai du signer quand même. Le PV m a été envoyé. L adresse de l infraction comporte le bon n° de route (D14) mais l adresse est erronée (rue maréchal foch au lieu de marechal joffre). Or il n y a pas de feu de travaux dans la rue foch. Ai je une chance de relaxe en contestant ? Merci